

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2025

Présents : Mmes : PEREIRA S., CECCHINI C. ; BELLON S. ; MENSE M. ; VANEL M. ; FELLON F. ;
Messieurs : MASSEL Alain . BLANC P. ; POUCEL A.
Absents excusés : EVEN P. ; HENAREJOS F.
Absents : POIMBOEUF J. ; CORNAND JB ; CASTANO Christophe
Procuration : EVEN Pierre a donné procuration à BLANC Paul ; HENAREJOS Fabien a donné
procuration à MASSEL Alain
Ouverture de séance 19H00

Nomination du secrétaire de séance : MENSE Marilyne

Approbation du compte rendu de la séance du 18 MARS 2025

Madame la Maire donne lecture des décisions du Maire qui ont été prises dans le cadre de ses compétences :

Décision N° DEC-2025-003 signature d'un bail professionnel, pour le local situé 62 rue Neuve, loyer mensuel de 385 € dont 10 euros de charge pour l'eau.

A l'ordre du jour

1°) Délibération N°D-2025-04-01 Vote des taux d'imposition 2025

Madame la Maire demande au Conseil de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025.

Elle rappelle les taux d'imposition communaux de 2024.

Taxe foncière (bâti) : 27,87 %

Taxe foncière (non bâti) : 71.10 %.

Taxe d'habitation : 10,89%

Le produit attendu en conservant les mêmes taux que 2024 serait de 490.020,00 €

A l'unanimité le Conseil décide de ne pas augmenter les taux pour 2025

2°) Délibération N° D-2025-04-02 Vote des subventions aux associations

Madame le Maire demande à l'assemblée d'étudier les différentes demandes de subvention pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de voter les subventions suivantes à l'unanimité

NOM ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION 2025
ASSOC DONNEURS DE VOIX	50
FESTIVAL CINEMA D'AFRIQUE	200
BIBLIOTHEQUE DE VILLARS	793
SOUVENIR FRNCAIS	75
LA BOULE AMICALE	700
HAPA	100
AMICALE SAPEURS POMPIERS D'APT	200
SOCIETE DE CHASSE DE VILLARS	200
ASS DES ANCIENS COMBATTANTS	75
VIVRA-VILLARS	2.900

OCCE 84 COOP SCOLAIRE	500 + 350 si kermesse
ENTENTE PONGISTES APTESIENS	100
CLIC PRES'AGE	200
DDEN	50
SOLIDARITE PAYSANS	50
TOTAL	6.543

3°) Délibération N° D-2025-04-03 Vote du Budget Primitif 2025

En section de Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **1.171.320,47 €**.

Les recettes s'élèvent à **642.268,00 €**, plus le résultat reporté de 2024 de **529.052,47 €**

DDEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR PROGRAMME

103- VOIRIE ET RESEAUX

Propositions nouvelles : Réparation source des petits éléments : 6.500 € ; Conteneurs enterrés : 13.500 € ; 19.496.59 € au compte 2151 pour des travaux éventuels

2011- ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER

Proposition nouvelle : 2.000€ au 2158 dont 1023.60€ déjà engagé achat ordinateur

2013-ACHAT DE TERRAINS

Reste à Réaliser : 5.000€

Proposition nouvelle : 1.000€ au 2117

202104 RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE

Proposition nouvelle : 12.180 (dépense déjà engagé paiement du maître d'œuvre)

Reste à Réaliser en recette : 37.000€ Subvention Etat et 20.000€ subvention Région

202203 REHABILITATION MAISON SUR LA PLACE

RAR Dépense : 374 951,88 €

Propositions nouvelles dépenses : 179 545,12€

RAR Recette : 247 497,00€

Propositions nouvelles recettes : contraction d'un emprunt de 307.000€

202401 mise en sécurité et aménagement chemin piétonnier

Reste à Réaliser : DETR 5.867,25€ (demande en cours)

202402 Réfection voiries 2024

Reste à Réaliser en Recette : 28.546 € contrat Vaucluse Ambition (demande en cours)

202501 Voirie 2025

Proposition nouvelle : 26.971.20 €

202502 Création parking du Cimetière

Proposition nouvelle : 6.342 €

202503 Création d'un ossuaire

Proposition nouvelle : 3.948,00€

202504 PAREFOUDRE ET ECLAIRAGE EGLISE

Proposition nouvelle : 4.600,00€

202505 AXE STRUCTURANT Vélo

Proposition nouvelle : 15.000,00€

202506 Travaux en forêt communale

Proposition nouvelle : 3.795,00 €

99993 TRAVAUX DE BATIMENTS

RAR Dépense : 1.500,00 €

Proposition nouvelle Dépense : 9.000€ au 21321 (changement de radiateurs) 8.000€ au 21318 (luminaire école)

REMBOURSEMENT EMPRUNT + CAUTION : 36.000 €

RECETTES : FCTVA 28.697,91 €+ VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 12.180,00€

Vote à 'unanimité

4°) Délibération N° D-2025-04-04 Contraction d'un emprunt

Madame le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire pour financer les travaux de réhabilitation d'une maison sur la place en deux logements locatifs de contracter un emprunt de 307.000€.

3 offres de prêts ont été proposées, une part la banque postale, une pas la banque des territoires et une par le Crédit Agricole.

Après analyse des offres

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de retenir l'offre du Crédit Agricole pour un montant de 307.000 € aux conditions suivantes :

Montant du capital emprunté : 307.000 €

Taux d'intérêt : 3.74%

Frais de dossier : 0.10 %

Amortissement constant du capital (dégressivité des intérêts)

Durée : 20 ans avec des échéances trimestrielles.

Total des intérêts payés : 116.253,25 €

DIT que l'emprunt sera porté sur le Budget Primitif 2025

5°) Délibération N° D-2025-04-05 Modification du temps de travail d'un emploi

Madame le Maire explique que pour permettre une présence constante et régulière, dans les classes de maternelle, il y a lieu d'augmenter le temps de travail de 26h à 27 par semaine, d'un agent technique territorial principal de 2^{ème} classe sur l'emploi d'ATSEM et de surveillance sur le temps péri-scolaire.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

Madame le Maire demande à l'assemblée qui sera présent pour la cérémonie du 08 mai.
Madame le Maire explique que les travaux vont démarrer sur la place et que les réunions de chantier se tiendront les mercredis matin et demande à la commission des bâtiments si certains pourront être présents pour suivre le chantier.
Elle propose aussi à l'assemblée d'exonérer le bar et le restaurant de la Fontaine du Droit de terrasse pour cette année par rapport à la gêne que pourrait éventuellement causer les travaux de réhabilitation de la maison sur la place, le conseil donne son accord

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00

Vu pour être affiché le 22 Avril 2025

Madame le Maire :
Sylvie PEREIRA

Le secrétaire de séance :
MENSE Marilyne




